

Communiqué de presse – Pour diffusion immédiate
Le 2 mars 2026 – 17h45 min CET

Median Technologies présentera eyonis® LCS, son logiciel dispositif médical basé sur l'IA et le Machine Learning (ML) pour le dépistage du cancer du poumon, au Congrès Européen de Radiologie

- Le lancement commercial d'eyonis® LCS est en cours aux États-Unis à la suite de l'obtention de l'autorisation FDA 510(k).
- Le processus réglementaire de marquage CE se poursuit, avec une décision attendue au deuxième trimestre 2026, laquelle pourrait déclencher le déploiement commercial d'eyonis® LCS en Europe dès cette année.
- L'équipe Median eyonis® sera présente sur le stand #AI-16, AI Exhibition, Expo X1, pour mettre en avant l'impact clinique d'eyonis® LCS dans le dépistage du cancer du poumon.
- eyonis® LCS sera également présenté dans deux sessions "AI Lightning Talk" ainsi que dans une session scientifique.

Sophia Antipolis, France – Median Technologies (*FR0011049824, ALMDT, éligible PEA/PME, « Median » ou « La Société »*), développeur d'eyonis®, une suite de logiciels dispositifs médicaux basés sur l'intelligence artificielle (IA) pour le diagnostic précoce des cancers, et un leader mondial de la fourniture d'analyses d'images par IA et de services centraux d'imagerie pour les essais cliniques en oncologie de l'industrie biopharmaceutique, annonce aujourd'hui que la Société présentera eyonis® LCS lors du Congrès Européen de Radiologie (ECR) 2026, qui se tiendra à Vienne (Autriche) du 4 au 8 mars 2026.

L'équipe Median eyonis® accueillera les participants au stand #AI-16, AI Exhibition, Expo X1, du 4 au 7 mars (dates de l'exposition technique), pour présenter les derniers développements d'eyonis® Lung Cancer Screening (LCS), son logiciel dispositif médical basé sur l'intelligence artificielle.

« Median Technologies a récemment obtenu l'autorisation 510(k) de la FDA pour eyonis® LCS, une étape décisive dans notre mission visant à transformer le dépistage du cancer du poumon grâce à des innovations avancées en IA. Alors que nous travaillons à l'obtention du marquage CE pour eyonis® LCS, avec une décision attendue au deuxième trimestre de cette année, nous nous préparons à la prochaine étape : déployer notre technologie dans la pratique clinique à travers l'Europe et offrir aux cliniciens de nouveaux outils pour diagnostiquer le cancer du poumon plus tôt et plus efficacement », déclare Thomas Bonnefont, COO et CCO de la division eyonis® chez Median Technologies.

Le [9 février 2026](#), Median a annoncé qu'eyonis® LCS, son logiciel dispositif médical CADe/CADx basé sur l'IA pour le dépistage du cancer du poumon, avait reçu l'autorisation FDA 510(k) pour la détection et la caractérisation des nodules pulmonaires parenchymateux sur les scanners thoraciques à faible dose (LDCT – Low Dose Computed Tomography). eyonis® LCS est le seul logiciel dispositif médical capable de détecter et caractériser le cancer du poumon sur des images de scanner faible dose avec une sensibilité de 93,3 %, une spécificité de 92,4 % et une valeur prédictive négative de 99,9 % (valeurs fabricant calculées sur une population de référence de dépistage du cancer du poumon). eyonis® LCS aide les cliniciens à identifier les anomalies suspectes à des stades précoces, renforçant ainsi l'efficacité et la cohérence des programmes de dépistage.

La Société poursuit son avancée dans le processus réglementaire européen pour eyonis® LCS et prévoit d'obtenir le marquage CE au deuxième trimestre 2026.

« Nous sommes ravis de présenter notre logiciel dispositif médical innovant, eyonis® LCS — un logiciel médical de classe IIb (MDSW – Medical Device Software) de bout-en-bout à la communauté radiologique européenne réunie à Vienne pour l'ECR. eyonis® LCS est conçu pour assister les radiologues dans la détection et la caractérisation des nodules pulmonaires parenchymateux et représente une avancée majeure dans le dépistage du cancer du poumon », ajoute Thomas Bonnefont.

L'équipe eyonis® de Median fera également plusieurs présentations lors de l'ECR :

- **Présentation industrielle :** [“eyonis® LCS: redefining Lung Cancer Screening with AI”](#)
Stefania Baraghini, VP Marketing eyonis® - Median Technologies
Session AI-IND 3 - AI Lightning Talks 3
Mercredi 4 mars – 13h30 – 14h30 CET
AI Theatre, ACV Building Level -2
- **Présentation industrielle :** [“eyonis® LCS: Transforming Lung Cancer Screening through AI-powered detection & diagnosis”](#)
Stefania Baraghini, VP Marketing eyonis® et Laurence Boy-Machefer, VP Regulatory Affairs eyonis® - Median Technologies
Session AI-IND 8 - AI Lightning Talks 8
Jeudi 5 mars – 16h00 – 17h00 CET
AI Theatre, ACV Building Level -2
- **Présentation scientifique :** [“AI-Assistance Improving Lung Nodule Risk Assessment in Lung Cancer Screening: Results from RELIVE, A Multi-Reader Multi-Case Study to Evaluate the Performance of an End-to-End AI/ML-based CADe/CADx”](#)
Charles Voyton, Associate Director Clinical Development – eyonis®
Session: Artificial Intelligence and Imaging Informatics
RPS 105 - Exploring the AI-radiomics interface in lung cancer
Mercredi 4 mars – 08h00 – 09h30 CET
ACV Research Stage 6, Vienna, Austria



A propos de Median Technologies : Pionnière dans les logiciels dispositifs médicaux et services d'imagerie innovants, Median Technologies exploite les technologies de pointe d'Intelligence Artificielle pour augmenter la précision des diagnostics précoces et des traitements de nombreux cancers. Les offres de Median, iCRO pour l'analyse et la gestion des images médicales dans les essais cliniques en oncologie et eyonis®, suite de logiciels dispositifs médicaux basés sur les technologies de l'IA, permettent aux sociétés biopharmaceutiques et aux cliniciens de faire progresser les soins aux patients et d'accélérer

le développement de nouvelles thérapies. La société française, également présente aux Etats-Unis et en Chine, est cotée sur le marché Euronext Growth (ISIN : FR0011049824, MNEMO : ALMDT). Median Technologies est éligible au PEA-PME. Plus d'informations sur www.mediantechnologies.com



Contacts

MEDIAN TECHNOLOGIES

Emmanuelle Leygues

VP, Corporate Marketing & Financial Communications

+33 6 10 93 58 88

emmanuelle.leygues@mediantechnologies.com

Presse – MAARC

Bruno Arabian

+33 6 87 88 47 26

bruno.arabian@maarc.fr

Nicolas Entz

+33 6 33 67 31 54

nicolas.entz@maarc.fr

Investisseurs - SEITOSEI ACTIFIN

Ghislaine Gasparetto

+33 6 85 36 76 81

ghislaine.gasparetto@seitosei-actifin.com

Media U.S. – TODD STEIN COMMUNICATIONS

Todd Stein

+1 510.417.0612

todd@toddsteincommunications.com

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures.

Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « espérer », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Median estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Median Technologies, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives.

L'ensemble des déclarations prospectives figurant dans ce communiqué de presse est basé sur les informations connues par Median Technologies à la date du communiqué. Median Technologies ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.